|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Synthèse des responsabilités des différents acteurs**  **de la prise en charge médicamenteuse** | | | | | N° L13-PH  Version n° 1  21/03/2014 |
|  |  | | | | | |
| **Prescripteur** | **Pharmacien** | **Préparateur en pharmacie** | **Aide de pharmacie** | **Infirmier(ères)** | **Aide-soignant(es) et Aide-médico-psychologique** | **Patient** |
| * Prend une décision thérapeutique * Prescrit les médicaments en conformité avec les données actuelles de la science et dans le respect de la règlementation * Finalise sa prescription par la rédaction d’une ordonnance qu’il enregistre dans le dossier du patient * Informe le patient sur son traitement et s’assure de son consentement, le cas échéant écrit * Evalue l’efficacité du traitement et sa bonne tolérance * Réévalue la balance bénéfices/risques | * Analyse et valide la prescription * Emet un avis pharmaceutique si besoin * Prépare les médicaments si besoin * Prépare les doses à administrer si besoin * Délivre les médicaments * Assure la mise à disposition des informations de bon usage aux professionnels de santé et au patient * Achète les médicaments (délégation du directeur) et gère le stock | * Prépare les médicaments sous le contrôle effectif du pharmacien * Prépare les doses à administrer sous le contrôle effectif du pharmacien * Délivre les médicaments sous contrôle effectif du pharmacien * Participe à la gestion des stocks | * Participe au déconditionne-   ment en vue de la préparation des doses à administrer sous le contrôle effectif du pharmacien   * Participe à la gestion des stocks | * Vérifie la prescription * Prépare les doses à administrer extemporanément * Vérifie la concordance entre la prescription, le médicament et le patient * Informe le patient et sollicite son consentement * Administre les médicaments au patient * Enregistre l’acte d’administration * Suit les effets attendus et les réactions éventuelles * Gère le stock de l’unité de soins | * Aide à la prise (MAS) * Trace la prise du traitement   (MAS)   * Informe l’infirmier(ère) de toute modification de l’état du patient * Participe au maintien de l’autonomie du patient | * Informe de ses traitements habituels pour conciliation * Communique les renseignements relatifs à ses facteurs de risque et allergies connues * S’informe sur son traitement et les effets indésirables éventuels * Observe les indications de bon usage du médicament * Participe en tant que partenaire de sa prise en charge médicamenteuse |
| Participent à l’éducation du patient - Participent à la surveillance du patient - Notifient les incidents /erreurs médicamenteuses | | | | | | |